

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 0

Date : 3 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ANTIBAC**ANTIBAC**

Santé : 0	Pas de danger inhabituel.
Inflammabilité : 0	Non combustible.
Réactivité : 0	Stable : non-réactif lorsque mélangé avec l'eau.
Notification spéciale : --	---

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : ANTIBAC
Type de produit : Biocide
Produit de nettoyage.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Nettoyant antibactérien & Hygiène des mains
Industriel. Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : MP HYGIENE
Lieu-dit Pupil BP 159
07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38
mail : yann.malin@mphygiene.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: Non classé comme préparation dangereuse.

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Polyhexaméthylène biguanide (chlorhydrate de) : peut produire une réaction allergique.
Contains : Polyhexaméthylène biguanide (chlorhydrate de) : may produce an allergic reaction.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s) : Aucun(e).

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Code de pictogrammes de danger** : ---
- **Conseils de prudence**

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit n'est pas dangereux conformément au règlement CE 1272/2008.

MP HYGIENE

Lieu-dit Pupil BP 159 07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38

En cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

mail : yann.malin@mphygiene.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 0

Date : 3 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ANTIBAC

ANTIBAC

SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
D-Glucofuranose, oligomeric, C10-16(even numbered) alkyl glycosides	: Entre 1 et 5 %	-----	600-975-8	-----	01-2119489418-23	Xi; R38-41 ----- Eye Dam 1 Skin Irrit. 2
Chlorure de Didécylméthylammonium	: Entre 0,01 et 1 %	7173-51-5	230-525-2	612-131-00-6	-----	Xn; R22 C; R34 N; R50 ----- Skin Corr. 1B Acute Tox. 4 (oral)
Polyhexaméthylène biguanide (chlorhydrate de)	: Entre 0,01 et 1 %	27083-27-8	-----	-----	-----	Xn; R22 Xi; R37/38-41 R43 N; R50-53 ----- Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 STOT SE 3 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
2-Propanol	: Entre 0,01 et 1 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	-----	F; R11 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 Eye irrit 2 STOT RE 3
D-gluconic acid, comp with N,N"-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-	: Entre 0,01 et 1 %	18472-51-0	242-354-0	-----	-----	Xi; R41 N; R50 ----- Eye Dam 1 Aquatic Acute 1

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Mousses à base d'alcool. Dioxyde de carbone. Grosses quantités d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

MP HYGIENE

Lieu-dit Pupil BP 159 07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38

En cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

mail : yann.malin@mphygiene.com

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 0
		Date : 3 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIBAC		ANTIBAC

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/ explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle :

- 2-Propanol : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 400
- 2-Propanol : OEL (UK)-STEL [ppm] : 500
- 2-Propanol : HTP-vården - 8 H - [ppm] : 200
- 2-Propanol : HTP-vården - 8 H - [mg/m³] : 500
- 2-Propanol : HTP-vården - 15min - [ppm] : 250
- 2-Propanol : HTP-vården - 15min - [mg/m³] : 620
- 2-Propanol : NGV - [ppm] : 150
- 2-Propanol : NGV - [mg/m³] : 350
- 2-Propanol : TGV - [ppm] : 250
- 2-Propanol : TGV - [mg/m³] : 600
- 2-Propanol : VLA-ED [ppm] : 400
- 2-Propanol : VLA-ED [mg/m³] : 998
- 2-Propanol : VLA-EC [ppm] : 500
- 2-Propanol : VLA-EC [mg/m³] : 1250
- 2-Propanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 200
- 2-Propanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 500
- 2-Propanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 2000
- 2-Propanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 800

8.1. Paramètres de contrôle

MP HYGIENE

Lieu-dit Pupil BP 159 07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38

En cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

mail : yann.malin@mphygiene.com

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 0
		Date : 3 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIBAC		ANTIBAC

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
- **Protection de la peau** : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Contrôles de l'exposition : voir valeur d'exposition limite ci-dessus

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les propriétés physiques et chimiques sans valeur correspondent à des données non disponibles .

• Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Incolore.

• Odeur

Odeur : A peine perceptible.

• Seuil olfactif

• pH

pH : 7

• Point de fusion / Point de congélation

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : > 90 (closed cup method - test oct.2011)

• Taux d'évaporation

• Inflammabilité

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

• Pression de vapeur

• Densité de vapeur

• Densité relative

Densité : 1

• Solubilité

Solubilité dans l'eau : Miscible.

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

• Température d'auto-inflammabilité

• Température de décomposition

• Viscosité

• Propriétés explosives

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 0
		Date : 3 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIBAC		ANTIBAC

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

• Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : (Danger de feu/explosion.) Réagit avec : Agent oxydant.

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Surchauffe. Flamme nue.

10.5. Matières à éviter

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Stable.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg/24h] : Aucune donnée disponible.

Administration cutanée (lapin-rat) [mg/kg/24 heures] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures) : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

12.3. Potentiel de bio-accumulation

DBO5-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.

DCO-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 0
		Date : 3 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIBAC		ANTIBAC

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro UN

* **Information générale** : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport terrestre

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe

- IMDG-Pollution marine : Non.

Transport aérien :

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo :
Packaging instructions passenger:

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Convention MARPOL et recueil IBC : Non listé à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage spécial : Substance(s) active(s) biocide(s) contenue(s) cf directive 98/8/CE :
- didecyltriméthylammonium chloride (0.25%)
- D-gluconic acid, compound with N,N"-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2:1) (0.1%)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise à ce jour.

SECTION 16 Autres informations

Texte des Phrases R du § 2 : R11 : Facilement inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

MP HYGIENE

Lieu-dit Pupil BP 159 07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38

En cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

mail : yann.malin@mphygiene.com

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 0
		Date : 3 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIBAC		ANTIBAC

SECTION 16 Autres informations (suite)

Autres données	R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Préparé par	: Aucun(e). : NATURAKEM (LISAM software)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

MP HYGIENE

Lieu-dit Pupil BP 159 07106 ANNONAY CEDEX FRANCE
Tel: +33 (0)4 75 33 75 00 Fax: + 33 (0)4 75 33 37 38

En cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (office hours)

mail : yann.malin@mphygiene.com

